



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

Séance du 21 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 31

L'an deux mille vingt deux, le vingt et un novembre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le quinze novembre deux mille vingt deux, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Pierre CITEAU, Nicole EDOUARD, Jean-Luc BRIANCEAU, Jean-Luc RABILLARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Sarah RENAUD, Mickael ONILLON, Sarah MICHON, Stéphanie CHIFFOLEAU, Paul MAZENS, Vincent BELLEAU, Patricia BLANCHARD, Antoine GUILLET, Sébastien HULIN, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Pauline CAILLONNEAU, Isabelle CHAIGNE.

Absents donnant pouvoir : Hélène LECOMTE a donné pouvoir à Patricia BLANCHARD, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU.

Absentes : Odile DEGRANGE, Corinne BRAUD.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Sarah MICHON a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

- Création de vestiaires Foot – déclaration sans suite du marché de travaux, fin d'exécution du marché de Maîtrise d'œuvre : **délibération n° 21112022_01 approuvée à l'unanimité**
- Vidéo protection : convention avec le SyDEV pour réalisation d'une prestation accessoire : **délibération n° 21112022_02 approuvée à l'unanimité**
- Dénomination d'une voie au sein de la zone d'activités : **délibération n° 21112022_03 approuvée à l'unanimité (25 pour et 6 abstentions)**
- Rapport sur le Prix et la Qualité du service d'Eau potable : **délibération n° 21112022_04 approuvée à l'unanimité**
- Budget principal : décision modificative n°2 : **délibération n° 21112022_05 approuvée à l'unanimité**
- Participation à la retraite des pompiers volontaires au titre de l'année 2022 : **délibération n° 21112022_06 approuvée à l'unanimité**

Affiché à la Mairie et à la Mairie Annexe le 23/11/2022.

Publié sur le site internet le 23/11/2022.